



Lancement des travaux des groupes de travail
sur la prise en charge de la dépendance

Mercredi 2 février 2011

Dossier de presse

Contact Presse – Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale
01 70 91 94 42

Sommaire

I-	Composition des groupes de travail sur la dépendance	P.3
	1) Composition du groupe « Société et vieillissement »	P.4
	2) Composition du groupe « Enjeux démographiques et financiers de la dépendance »	P.6
	3) Composition du groupe « Accueil et accompagnement des personnes âgées »	P.7
	4) Composition du groupe « Stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées »	P.9
II-	Présentation des travaux des groupes de travail sur la prise en charge de la dépendance	P.11
	1) Groupe de travail « Société et vieillissement »	P.11
	2) Groupe de travail « « Enjeux démographiques et financiers de la dépendance »	P.11
	3) Groupe de travail « Accueil et accompagnement des personnes âgées »	P.12
	4) Groupe de travail « Stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées »	P.12
III-	Les principales échéances du débat sur la dépendance	P.13
IV-	Annexes	P.15
	Les quatre lettres de mission des groupes de travail sur la prise en charge de la dépendance	P.15

I- Composition des groupes de travail sur la dépendance

Composition du groupe

« Société et vieillissement » (54 membres)

- Collège des acteurs politiques : 9

- 2 sénateurs désignés par le président du Sénat ;
- 2 députés désignés par le président de l'Assemblée nationale ;
- 1 représentant des conseils régionaux, désignés par l'Association des régions de France (ARF) ;
- 2 représentants des conseils généraux, désignés par l'Assemblée des départements de France (ADF) ;
- 2 représentants des maires désignés par l'Association des maires de France (AMF) ;

- Collège de la société civile : 12

- 2 représentants des familles désignés par l'Union nationale des associations familiales (UNAF) ;
- 2 représentants du Conseil national des retraités et personnes âgées (CNRPA) ;
- 2 représentants du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) ;
- 1 représentant de l'association les « Petits frères des pauvres » ;
- 2 représentants des associations de malades (France Alzheimer, Parkinson) ;
- 1 représentant de l'Association française des aidants ;
- 1 représentant de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) ;
- 1 représentant du Collectif inter associatif sur la santé (CISS) ;

- Collège des acteurs institutionnels : 15

- 8 représentants des organisations syndicales ;
- 1 représentant de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ;
- 1 représentant de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNSA) ;
- 1 représentant de l'Agence régionale de santé Limousin ;
- 1 représentant de l'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (UNCCAS) ;
- 1 représentant d'une direction de la solidarité départementale désigné par l'Assemblée des départements de France (ADF) ;
- Le Secrétaire général du Haut conseil de la famille (HSF) ;
- Un représentant de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) ;

- **Collège des experts et des personnalités qualifiées : 15**

- François EWALD, philosophe ;
- Louis CHAUVEL, sociologue ;
- Patrice BOURDELAIS, directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales (ISHS) ;
- Marie-Eve JOËLLE, présidente du conseil scientifique de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ;
- Claudine-Attias DONFUT, sociologue ;
- Françoise FORETTE, professeure de médecine, directrice de la Fondation nationale de gérontologie ;
- Olga PIOU, directrice du Centre de liaison, d'étude, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées (CLEIRPA) ;
- Didier TABUTEAU, professeur d'économie de la santé à Sciences-po et directeur de la fondation des caisses d'épargne pour la solidarité ;
- Jean-Louis SANCHEZ, président de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS) ;
- Bernard ENNUYER, sociologue ;
- Jean-Pierre AQUINO, gériatre ;
- 1 représentant Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) ;
- Joël MENARD, professeur de santé publique ;
- Alain FRANCO, gériatre, professeur de médecine ;
- Claude JEANDEL, gériatre, professeur de médecine ;

- **Collège des administrations : 3**

- 1 représentant de la Direction de la recherche des études et de l'évaluation statistiques (DREES) ;
- 1 représentant de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ;
- 1 représentant de la Direction générale de la santé (DGS).

Composition du groupe
« Enjeux démographiques
et financiers de la dépendance » (40 membres)

- Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP) ;
- 1 représentant de l'Institut des actuaires ;
- Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM), Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) ;
- Philippe TRAINAR, groupe SCOR ;
- Pierre-Yves GEOFFARD, Ecole d'économie de Paris ;
- Joëlle GAYMU, de l'Institut national d'Etudes démographiques et des études économiques (INAD) ;
- Hélène GISSEROT, Cour des comptes ;
- 8 représentants de l'Etat : Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Direction générale du Trésor (DG Trésor), Direction de la sécurité sociale (DSS), Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Direction générale des collectivités locales (DGCL), Direction du budget (DB), Direction de la législation fiscale (DLF) ;
- 2 représentants des conseils généraux désignés par l'Assemblée des départements de France (ADF) ;
- 2 sénateurs désignés par le président du Sénat ;
- 2 députés désignés par le président de l'Assemblée nationale ;
- Confédération générale du travail (CGT), Confédération française démocratique du travail (CFDT), Force ouvrière (FO), Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC) ;
- Mouvement des entreprises de France (MEDEF), Confédération générale du Patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME), Union professionnelle artisanale (UPA) ;
- 2 représentants du Comité national des retraités et personnes âgées (CNRPA) ;
- 2 représentants de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) ;
- Claude Le PEN, économiste de la santé ;
- Jean-Hervé LORENZI, président du Cercle des économistes.

Composition du groupe
« Accueil et accompagnement
Des personnes âgées » (57 membres)

- Collège des élus : 9

- 2 sénateurs désignés par le président du Sénat ;
- 2 députés désignés par le président de l'Assemblée nationale ;
- 1 représentant des conseils régionaux, désignés par l'Association des régions de France (ARF) ;
- 2 représentants des conseils généraux, désignés par l'Association des départements de France (ADF) ;
- 2 représentants des maires désignés par l'Association des maires de France (AMF) ;

- Collège des personnalités qualifiées : 5

- Médecins : Gilles BERRUT, Bruno VELLAS ;
- Sociologues : Bernadette PUIJALON (Paris XII) ;
- Personnalités : Alain CORDIER, inspecteur général des finances, ancien président de la CNSA, Jean-Marc AUBERT, ancien directeur du risque à la CNAMTS ;

- Collège des institutionnels : 36

- 1 représentant de l'Agence régionale de santé de Bourgogne ;
- Le Directeur général de l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé (ANAP) ;
- 1 représentant de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ;
- 1 représentant de l'Agence nationale des services à la personne ;
- 1 représentant de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) ;
- 1 représentant du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) ;
- 1 représentant de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) ;
- 1 représentant de la Mutualité sociale agricole (MSA) ;
- 1 représentant des familles désigné par l'Union nationale des associations familiales (UNAF) ;
- 2 représentants du Comité national des retraités et personnes âgées (CNRPA) ;
- 2 représentants du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) ;

- 2 représentants des associations de malades (France Alzheimer, Parkinson) ;
- 1 représentant Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (UNCCAS) ;

- 4 représentants des associations/fédérations de maintien à domicile (Association du service à domicile (ADMR), Union nationale de l'aide (UNA), Fédération des particuliers employeurs de France (FEPEM), Syndicat des entreprises de service à la personne (SESP)) ;
- 3 représentants des fédérations d'établissements publics et privés (Fédération hospitalière de France (FHF), Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à domicile (FEHAP), Syndicat national des entreprises de service à la personne (Synerpa)) ;
- 1 représentant de l'Union interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOSS) ;
- 1 représentant de l'Association française des aidants ;
- 1 représentant de la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour la personne (FNADEPA) ;
- 1 représentant de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) ;
- 8 représentants des organisations syndicales ;
- 3 représentants de l'Union nationale des professionnels de santé (médecin, infirmier, kinésithérapeute) (UNPS) ;

- **Collège des administrations : 7**

- 1 représentant de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) ;
- 1 représentant de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ;
- 1 représentant de la Direction générale de la santé (DGS) ;
- 1 représentant de la Direction générale de l'organisation des soins (DGOS) ;
- 1 représentant de la Direction générale des collectivités locales (DGCL) ;
- 1 représentant de la Direction du budget (DB) ;
- 1 représentant de la Direction de la sécurité sociale (DSS) ;

Composition du groupe
« Stratégie pour la couverture de la dépendance
des personnes âgées » (52 membres)

- Collège des parlementaires : 4

- 2 députés ;
- 2 sénateurs ;

- Collège des représentants des collectivités locales : 4

- 2 représentants élus des conseils généraux désignés par l'Assemblée des départements de France (ADF) ;
- 2 maires désignés par l'Association des maires de France (AMF) ;

- Collège des représentants des partenaires sociaux : 9

- 5 représentants les syndicats de salariés (1 par confédération) ;
- 4 représentants les organisations patronales et les professions libérales (Mouvement des entreprises de France (MEDEF), Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME), Union professionnelle artisanale (UPA), Union nationale des professions libérales (UNAPL)) ;

- Collège des représentants d'organismes de protection sociale : 6

- le directeur de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) ;
- le directeur de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) ;
- le directeur de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) ;
- le directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ;
- le directeur de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) ;
- le directeur du Régime social des indépendants (RSI) ;

- Collège des représentants des opérateurs du monde de l'assurance : 6

- 2 représentants de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) ;
- 2 représentants du Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP) ;
- 2 représentants de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) ;

- **Collège des représentants des offreurs de soins et services : 6**

- 3 représentants du secteur de l'aide à domicile (Fédération des particuliers et employeurs de France (FEPEM), Syndicat des entreprises de service à la personne (SESP), le réseau d'association d'aide à domicile (ADESSA)) ;
- 3 représentants du secteur des établissements (Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP), Fédération hospitalière de France (FHF), Syndicat national des établissements et résidences pour personnes âgées (SYNERPA)) ;

- **Collège des représentants de la société civile : 5**

- deux représentants de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) ;
- deux représentants du Comité national des retraités et personnes âgées (CNRPA) ;
- un représentant des mouvements de consommateurs (UFC Que choisir) ;

- **Collège des personnalités qualifiées : 5**

- Pierre-Alain de MALLERAY, inspecteur des finances, directeur général délégué de MutRé ;
- Pierre JAMET ; directeur général des services au conseil général du Rhône

- André MASSON, économiste, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).
- Claude MARTIN ; Directeur de recherche CNRS
- Philippe VALLETOUX, vice président de DEXIA ;

- **Collège des représentants des administrations de l'Etat : 7**

- 1 représentant de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ;
- 1 représentant de la Direction de la sécurité sociale (DSS) ;
- 1 représentant de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) ;
- 1 représentant de la Direction générale du travail (DGT)
- 1 représentant de la Direction du budget (DB) ;
- 1 représentant de la Direction générale des collectivités locales (DGCL) ;
- 1 représentant de la Direction de la législation fiscale (DLF).

II- Présentation des travaux des groupes de travail sur la prise en charge de la dépendance

1) Groupe de travail « société et vieillissement » (animé par Annick MOREL)

Au-delà de ses aspects financiers, la question de la perte d'autonomie soulève les questions de la place des personnes âgées dans notre société et des défis multiples liés au vieillissement.

Le groupe de travail piloté par Annick MOREL, inspectrice générale des affaires sociales, s'interrogera ainsi sur les adaptations de notre monde aux réalités de la population de demain, que ce soit en termes d'aménagement du territoire ou d'adaptation de nos modèles sociaux.

L'évolution des modèles familiaux aura également un impact majeur sur les modes de prise en charge des personnes âgées dépendantes. Les débats au sein de ce groupe de travail aborderont, par exemple, la place de la solidarité familiale, les liens intergénérationnels, ou l'aide aux aidants.

2) Groupe de travail « enjeux démographiques et financiers de la dépendance » (animé par Jean-Michel CHARPIN)

L'objectif de ce groupe de travail présidé par Jean-Michel CHARPIN, ancien commissaire au Plan, et ancien directeur général de l'INSEE, sera d'établir des projections robustes et actualisées concernant la dépendance.

Les travaux du groupe de travail permettront d'établir une maquette financière qui servira de base à l'ensemble des réflexions et des débats concernant la dépendance. Pour cela, les membres du groupe devront établir des prévisions sur le nombre de personnes en situation de dépendance dans les prochaines années et de traduire ces évolutions en termes de dépenses publique et privée.

Ce groupe devra tenir compte également de l'impact potentiel de nouveaux traitements médicaux sur les situations de dépendances et à leurs conséquences prévisibles sur les besoins de financement futurs.

3) Groupe de travail « accueil et accompagnement des personnes âgées » (animé par Evelyne RATTE)

Les débats au sein de ce groupe de travail pourront aborder la question de la place des technologies de l'autonomie, l'évolution des métiers au service de nos aînés, l'évolution de l'habitat et de l'urbanisme, l'offre de services, aussi bien à domicile qu'en établissement.

Les réflexions de ce groupe de travail présidé par Evelyne RATTE, conseillère maître à la Cour des Comptes, aboutiront à définir les conditions permettant de garantir le libre choix de nos concitoyens entre l'hébergement en établissement spécialisé et le maintien à domicile.

La question des aidants familiaux, dont le nombre est appelé à diminuer au cours des prochaines années, devra être abordée.

4) Groupe de travail « stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées » (animé par Bertrand FRAGONARD)

Le financement de la perte d'autonomie est partagé entre de nombreux acteurs : principalement l'Etat et la Sécurité Sociale, mais également les Conseils généraux, les assurances privées et les familles. En raison de la croissance programmée du nombre de personnes dépendantes, ces dépenses seront amenées à augmenter au cours des prochaines années.

Ce groupe de travail, présidé par Bertrand FRAGONARD, président du Haut conseil de la famille, analysera la question du coût de l'hébergement pour les familles en fonction de leurs revenus et celle, plus structurelle, des pistes envisageables pour le financement de la perte d'autonomie.

Le groupe de travail abordera également le sujet de la gouvernance associée au financement de la dépendance ainsi que les évolutions qui pourraient être proposées.

III- Les principales échéances du débat sur la dépendance

Mardi 4 janvier 2011

Rencontre avec des quatre animateurs des travaux des groupes de travail sur la dépendance

Rencontre de **Roselyne BACHELOT-NARQUIN**, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale et de **Marie-Anne MONTCHAMP**, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, avec les quatre animateurs des travaux des groupes de travail sur la dépendance :

- **Annick MOREL**, pour le groupe « Société et vieillissement » ;
- **Jean-Michel CHARPIN**, pour le groupe « Enjeux démographiques et financiers de la dépendance » ;
- **Evelyne RATTE**, pour le groupe « Accueil et accompagnement des personnes âgées » ;
- **Bertrand FRAGONARD**, pour le groupe « Stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées ».

Janvier 2011

Les consultations : **Roselyne BACHELOT-NARQUIN**, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale et **Marie-Anne MONTCHAMP**, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, ont consulté les partenaires sociaux, les acteurs des mondes politique et associatif.

Les travaux de réflexion : saisine par le Premier ministre du **Conseil économique, social et environnemental**, du **Haut Conseil pour l'Avenir de l'assurance-maladie** et du **Haut Conseil de la Famille** afin que ces organismes puissent contribuer au débat national.

Première semaine de février 2011

Lancement des travaux des groupes de travail sur la prise en charge de la dépendance

Mercredi 2 février 2011 : Groupe « société et vieillissement ».

Judi 3 février 2011 : Groupe « accueil et accompagnement des personnes âgées ».

Judi 3 février 2011 : Groupe « enjeux démographiques et financiers de la dépendance ».

Vendredi 4 février 2011 : Groupe « stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées ».

Les groupes de travail se réunissent jusqu'à l'été 2011.

Un **site Internet dédié** au débat national est en cours de mise en ligne et sera ouvert dans les prochains jours. Il permettra de recueillir les contributions citoyennes.

A partir du mois d'avril 2011

- **Des débats interdépartementaux organisés dans chaque région**, conjointement par les préfets de région et les directeurs généraux des Agence régionale de santé (ARS).
- **Organisation de quatre forums interrégionaux thématiques**, précédés de la mise en place de « groupes de parole » de citoyens.
- Ce débat mobilisera **l'ensemble du Gouvernement** et impliquera l'ensemble des administrations. **Un comité interministériel sur la dépendance des personnes âgées, sous l'autorité du Premier ministre**, a été créé par un décret du 30 décembre 2010.

Le débat durera environ 6 mois et aboutira à l'été 2011.

IV- Annexes

**Les quatre lettres de mission
Des groupes de travail sur la prise en charge de la dépendance**